

DOSSIER DE PRESSE



RN 83 Travaux entre Samson et Quingey (25) Restrictions de circulation

Du 13 mai au 07 juin 2024

Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr



SOMMAIRE

I – Nature des travaux

II – Principes d’exploitation et déviations

III – Ce qu’il faut retenir

IV- Annexe – Présentation de la DIR Est

I – Nature des travaux

Dans le cadre de son programme d'amélioration des itinéraires, la DIR EST va mener entre 13 mai et le 7 juin 2024 des travaux de réfection de chaussée avec renouvellement de la couche de roulement de la RN83 entre Samson et Quingey, sur un linéaire de 4,6 km, dans la continuité des travaux réalisés en 2023 entre Rennes-sur-Loue et Samson.



Zone concernée par les travaux

Les travaux consistent ainsi :

- en la réfection de la couche de roulement en section courante,
- à la reprise de la couche de roulement des bretelles sortantes de l'échangeur RN83 / RD13 / RD15
- et à la remise en peinture (signalisation horizontale) à l'identique de l'ensemble du linéaire de chaussée refait.

Le chantier se déroulera en quatre phases successives, couvrant une période globale, hors aléas, de 4 semaines (du 13 mai au 07 juin 2024), avec des modes d'exploitation différents en fonction des

caractéristiques géométriques de la voirie (bidirectionnelle, tourne-à-gauche, traversées d'agglomération). L'objectif prioritaire du phasage retenu par la DIR Est est de garantir la sécurité des travailleurs et des usagers de la route tout au long du chantier, en s'assurant de la faisabilité technique de l'opération.

II – Principes d'exploitation

Les travaux seront réalisés en 4 phases.

Une première phase de coupure complète de nuit de la RN 83 avec déviations, suivie de deux phases d'alternat de circulation et d'une dernière phase de coupure uniquement des bretelles de sortie de l'échangeur RN83 / RD13 / RD15 :

Phase 1 (du 13 au 17 mai) : traversée de la commune de Samson.

Travaux réalisés de nuit, sous fermeture complète de la RN 83 durant 4 nuits entre 21h et 5h et déviations dans les deux sens de circulation. Circulation rétablie sur voies réduites avec réduction de capacité en journée.

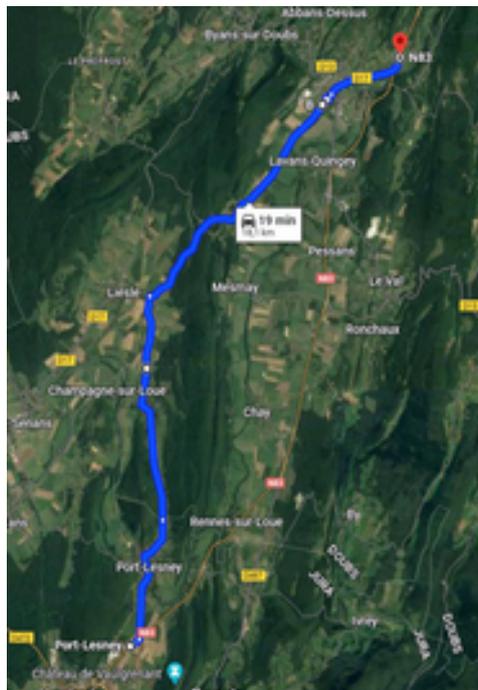


Phase 1 : traversée de Samson < > carrefour RN83/RD15E

Déviations pendant les périodes de fermeture pour les VL, dans les deux sens, entre Port-Lesney et Quingey : par RN83/RD48 (carrefour de Port-Lesney) / Port-Lesney (limitation à 16t) / RD12 Buffard / RD17 Liesle / Lombard / Quingey / Chouzelot / RN83 – éch. de Chouzelot.

Itinéraire de déviation pour les VL en phase 1. Itinéraire limité à 16t (franchissement de la Loue à Port-Lesney)

Déviations PL :



- Pour les PL en transit entre Besançon et Poligny (restriction permanente de jour et de nuit) :
Sur l'ensemble de la période (24h/24), interdiction des PL affectés au transport de marchandises en transit dont le poids total autorisé en charge dépasse 3,5t, entre le giratoire RN 83/RD 104 situé sur la commune de Busy, dans le Doubs, et le giratoire RN 83/RN 5 situé à Poligny, dans le Jura dès lors que les véhicules autorisés n'effectuent pas un chargement ou un déchargement dans le département du Doubs ou du Jura (ou que le siège de l'entreprise ou le domicile du conducteur n'est pas situé dans l'un de ces deux départements) ; et renvoi vers les autoroutes A36 et A39 pour effectuer le trajet entre Besançon et Poligny.
- Pour le trafic PL local (non considéré en transit) pendant les périodes de fermeture :
 - depuis Poligny et Bersaillin (39), renvoi vers A39/A36 : RN83 → A391 → A39 et A36 jusqu'à Besançon,
 - depuis Mouchard (39), renvoi vers A39/A36 : RN83 → RD472 (Mont-sous-Vaudrey) → RD905 (Choisey) → A39 et A36 jusqu'à Besançon,
 - depuis Besançon, Devecey, Larnod (25), renvoi vers A36 et A39 en direction de Poligny.

Phase n°2 et 3 (du 21 mai au 07 juin) : entre Samson et le créneau de dépassement de Quingey

Travaux réalisés de jour sous alternats de circulation de 400/500m régulés par feux autoadaptatifs ou alternats manuels. Travail par demi-chaussée. Pas de déviation de la RN83, mais maintien de l'interdiction de circulation sur la RN83 pour les PL en transit détaillée précédemment, en phase 1.

Phase n°4 (du 03 au 07 juin) : sur les bretelles sortantes de l'échangeur RN83/RD13/RD15

Travaux réalisés de jour sous fermeture des bretelles concernées et déviation via la RN83 jusqu'au giratoire de Larnod pour les usagers en provenance du Sud quittant la RN83 à Quingey et depuis l'échangeur de Quingey/Chouzelot pour les usagers en provenance du Nord et sortant à l'échangeur en question. Maintien de l'interdiction de circulation sur la RN 83 pour les PL en transit détaillée précédemment en phases 1, 2 et 3.

III – Ce qu’il faut retenir

Entre le 13 mai et le 07 juin, la DIR Est mène un important chantier de réhabilitation des chaussées de la RN 83 entre Samson et Quingey.

Durant toute la durée du chantier, la circulation des PL affectés au transport de marchandises en transit sera interdite de jour comme de nuit sur la RN 83 entre Besançon et Poligny (hors chargement ou déchargement dans les départements du Doubs ou du Jura). La liaison entre Besançon et Poligny s’effectuera par les autoroutes A36 et A39.

Durant les 4 nuits du 13 au 17 mai, la RN83 sera fermée et déviée par le réseau local entre Port/Lesney et Quingey. Le trafic PL qui ne circule pas en transit sera également renvoyé sur A36 et A39 à partir Poligny, Mouchard et Besançon.

Des panneaux d’information seront disposés sur le réseau afin d’informer les usagers de la RN 83 de ces restrictions et itinéraires de déviation.

Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 – 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

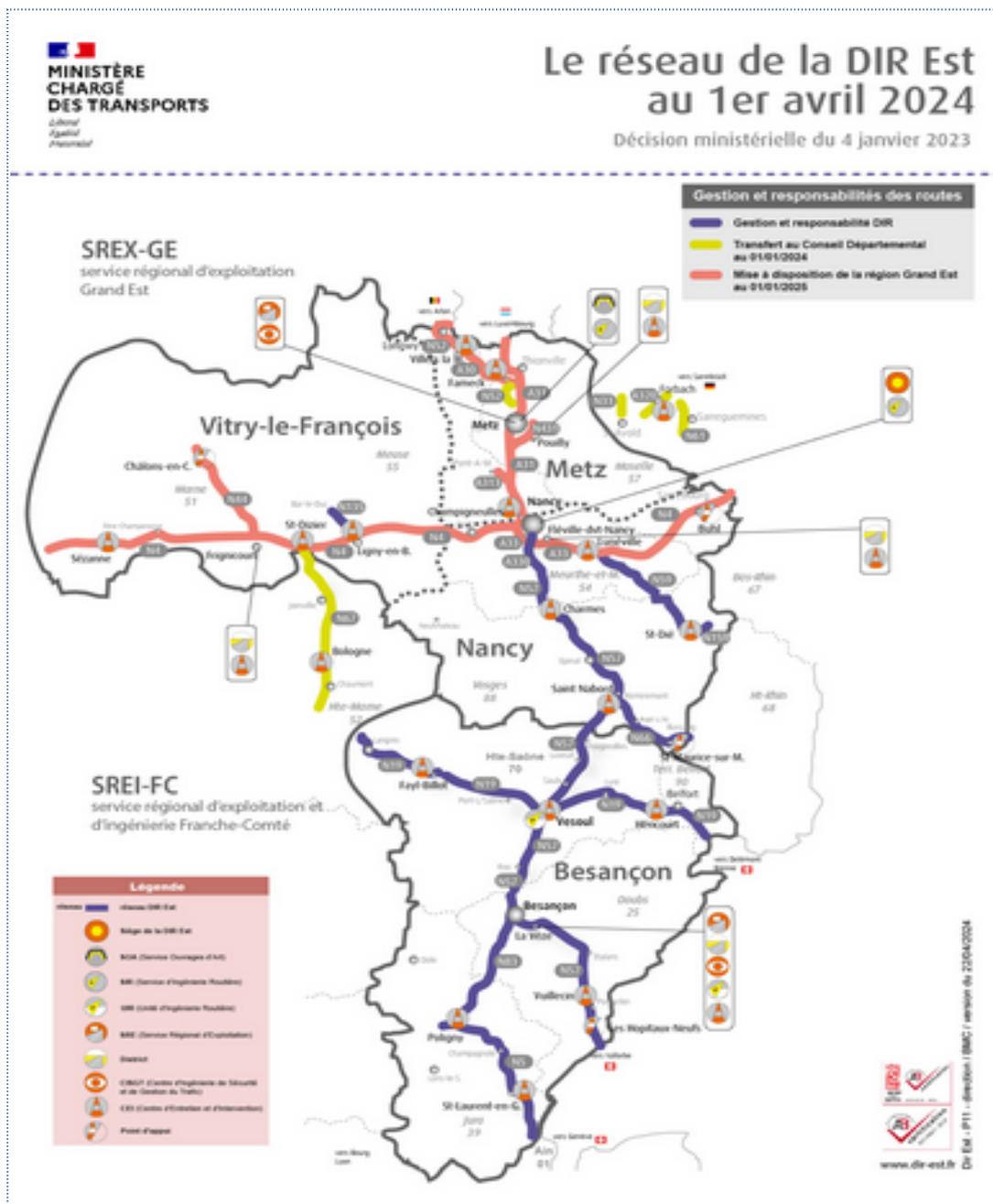
La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 211 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- d'un service régional d'exploitation et d'ingénierie situé à Besançon et d'un service régional d'exploitation à Metz,
- d'un service d'ingénierie routière (SIR) : SIR du Grand Est
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.



www.dir-est.fr